

# Communiqué de presse



## Les architectes du CAUE vous accompagnent dans vos projets

*Vous avez un projet de construction, d'aménagement, d'extension ou de réhabilitation ?  
Profitez d'un conseil gratuit d'un architecte conseiller du CAUE de l'Yonne*

Le **C**onseil d'**A**rchitecture d'**U**rbanisme et de l'**E**nvironnement de l'Yonne est une association loi 1901 créée en 2010, dont la vocation est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il existe 91 associations de ce type en France. Le CAUE est doté depuis novembre 2011 d'une équipe technique prête à accompagner les habitants de l'Yonne.

### Pourquoi faire appel au CAUE ?

**Le CAUE apporte en amont un conseil gratuit, objectif et déconnecté de tout intérêt commercial dans divers domaines :**

L'architecte-conseiller du CAUE n'a pas vocation à se substituer à un professionnel (architecte ou artisan par exemple), qui sera en charge de la conception et de la réalisation du projet. Il intervient en amont pour aider le demandeur à définir un programme, préciser des objectifs et proposer des orientations d'aménagement.

#### > L'Habitat

Les particuliers sont conseillés dans le cadre de projet de construction, de rénovation, d'extension de leur maison ou appartement. Ils peuvent être informés de la réglementation, des procédures administratives et conseillés sur les aspects d'implantation, d'intégration paysagère, de techniques de construction, de matériaux écologiques, d'isolation, d'aménagement des espaces, etc.

#### > Les Commerces et Hébergements touristiques

Les porteurs de projets ou propriétaires sont guidés dans leur réflexion sur la faisabilité d'un projet neuf. Dans le cadre de réhabilitation, il s'agira d'estimer les éléments du bâti à valoriser et analyser les possibilités d'aménagement intérieur et le traitement des abords.

#### > L'Agriculture

Les agriculteurs seront conseillés en amont sur la conception globale de l'exploitation, implantation de nouveau bâtiment, les matériaux et couleurs, et l'aménagement des abords pour favoriser l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage.

#### **Bien vous documenter pour mieux préparer votre projet**

Le CAUE tiendra à disposition une documentation spécialisée qui pourra être consultée sur place ou prêtée.

**Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne**

16-18 boulevard de la Marne 89000 AUXERRE >> tél. : 03 86 72 87 19 >> [contact@caue89.fr](mailto:contact@caue89.fr) >> [www.caue89.fr](http://www.caue89.fr)